

Compte rendu CAPL de mutation cadres B du 18 juillet 2013

Suite aux déclarations liminaires, le Directeur a reconnu une inadéquation entre le recrutement et les postes vacants. Il a ajouté que plus de 500 départs à la retraite d'agents de catégorie B n'étaient pas prévus cette année, le contexte est « mouvant » et encore plus l'année prochaine.

Par ailleurs, il a indiqué que la démarche stratégique serait déclinée de façon plus concrète d'ici la fin de l'année, notamment pour l'informatique (impacts métiers).

Il a rappelé que la DISI a formulé des propositions de simplification dont certaines ont été retenues (ADO, MEDOC, ...). Il a indiqué que, pour lui, les simplifications étaient nécessaires et quelles permettaient d'alléger la charge de travail suite aux suppressions de postes et non le contraire. **Pour autant avec le train des simplifications de nouvelles suppressions de missions et donc d'emplois sont prévues.**

L'objet de la CAPL est d'étudier les mouvements des collègues sur les résidences de Nantes et d'Angers, villes sur lesquelles existent plusieurs structures.

Sur Angers, suite à liste d'aptitude, une collègue passe B PAU en restant sur son poste.

Sur Nantes, onze collègues étaient concernés par ce mouvement :

- Lotz-Cossé :
 - 4 B Programmeurs en sorties d'école qui sont affectés sur des missions de développement.
- Marsauderies :
 - 2 collègues qui ont obtenu la qualification de PAU.
 - 1 collègue passée B par liste d'aptitude.
 - 1 collègue réintégrée sur son poste suite à un congé longue maladie.
 - 1 collègue qui arrive de Versailles en tant que B PAU rejoindra le CQMF.
 - 1 collègue venant de la DRFIP 44 en tant que B Administratif sera détachée à la DISI en « tuilage » sur CHORUS en prévision d'un départ à la retraite en avril 2014.
- DISI :
 - 1 collègue venant de la DRFIP 44.

De plus, un collègue de Nantes Marsauderies a demandé son mouvement sur des emplois FF implantés à Nantes Lotz-Cossé et n'a pas obtenu satisfaction. La Direction a justifié cette position car aucun des emplois FF implantés sur cet ESI n'était vacant. La note de mouvement local publiée par la DISI donnait la liste des emplois implantés par filière et par établissement, sans préjuger de la vacance de ceux-ci.

Pour plus de clarté, nous avons demandé qu'en plus de cette liste soit ajoutée celle des emplois vacants pour chaque établissement.

Pour autant les mouvements sur les autres résidences nous sont donnés à titre informatif. Nous avons donc fait un point sur celles-ci :

- Rennes :
 - 1 seule arrivée de B Programmeur en sortie d'école.
 - 2 collègues ont obtenu la liste d'aptitude de C en B (1 à la CID 22 et 1 à la CID 56).
 - 1 collègue de la CID 22 a obtenu la qualification PAU.
- Tours :
 - 1 seule arrivée de B Programmeur en sortie d'école.
 - 1 collègue de la CID 72 a obtenu la liste d'aptitude de C en B

De l'aveu du Directeur, la situation en terme d'emplois de ces deux ESI est « critique ». En effet, sur Rennes 4 postes de B sont vacants et 1 poste de B PAU est gelé. Le Directeur justifie le faible nombre d'arrivants par un report de ces arrivées le temps de la consolidation de l'ONP et compte donc sur le mouvement de l'année prochaine. Seul le ministère de l'agriculture arriverait dans le giron de l'ONP début 2014 et la culture ne viendrait que début 2015 (ce qui ne correspond pas au calendrier officiel qui avait été annoncé aux agents).

Nous avons attiré l'attention du Directeur sur les très nombreux départs (près de 10) à la retraite prévus début 2014 sur Rennes. **Si la situation est critique aujourd'hui, elle le sera encore plus de janvier à septembre 2014, d'autant qu'il est peu probable de voir 15 collègues arriver sur le mouvement 2014.**

Par ailleurs, sur Tours, le Directeur s'est étonné de ne voir arriver qu'une seule sortie d'école, il en espérait au moins deux. Il a d'ores et déjà prévenu que les transferts d'applications (GAR et qualification OTR) prévus dans le PSI pour Tours devront être retardés. Concernant la pérennité de l'établissement M.Bellanger a précisé qu'il n'y avait plus de sujet et qu'il se déplacerait à Tours pour le dire aux collègues.

Nous avons aussi fait part de notre étonnement, un seul collègue arrive, alors que trois autres collègues, qui avaient demandé cet ESI, ont été affectés sur des choix inférieurs.

Il s'agit bien ici de répartir la misère entre les ESI, ce que la CGT ne peut cautionner.

De plus, la DISI souhaite pour le mouvement de l'année prochaine obtenir le dégel du poste de B à SIL de Nantes et un poste supplémentaire de B à la SIL d'Angers. **Au vu du nombre de postes souhaités par la DISI pour l'année prochaine, le Directeur ferait bien d'envoyer tout de suite sa liste au Père Noël.**

La CGT a dénoncé le fait que les programmeurs nouvellement affectés, n'auront pas la possibilité de postuler au mouvement de mutation 2014 du fait de l'ajout d'un mois supplémentaire de stage et de leur titularisation au 1er octobre 2013. L'administration s'est engagée à se renseigner et nous informer.

Toujours concernant le mouvement 2014, M.Bellanger a indiqué que les CID excentrées seront prochainement identifiées dans Agora Voeux (avis aux collègues intéressés ... 2 départs en retraite seraient prévus à Brest et Lorient ... mais ces postes seront-ils préservés ?).

Par ailleurs, la CGT a demandé quelle était la procédure pour les collègues désirant changer de service dans un même établissement. Le Directeur a signalé qu'il fallait s'en entretenir avec les responsables d'ESI. **Nous dénonçons l'absence totale de formes et de traces sur ces demandes qui ne garantissent ni le fait qu'elles soient étudiées ni l'égalité de traitement entre les collègues.** Certains collègues demandent à changer de services depuis plusieurs années sans perspective à ce jour ... **il y a même des services où depuis 7 ans la seule porte de sortie a été et reste la mutation nationale.**

La CGT a souhaité aborder le sujet du déménagement de l'ESI Nantes Lotz-Cossé pour que les collègues concernés puissent s'organiser. La Direction nous a indiqué que des informations nous seraient données lors des prochaines instances CHSCT et CT entre septembre et novembre 2013 mais qu'il n'y avait pas de date cible à ce déménagement car il n'y a pas de contrainte à partir. Le Directeur a aussi précisé que le but de ce déménagement était de regrouper l'assistance (SAU + CIDs + SIL) sur un même site. Pour lui il y a « inadéquation et inorganisation totale des structures d'assistance » : à la fois trop de monde (20 personnes sur SAU+CIDs) et un vrai besoin de réorganiser pour travailler ensemble et préparer l'arrivée de AT Trésoreries.

Les agents concernés doivent s'attendre à un vrai bouleversement dans leur conditions de travail. La CGT restera vigilante lors des prochaines instances afin de préserver l'intérêt des agents.

La CGT a voté contre le projet de mutation local de l'administration car tous les agents n'ont pas obtenu satisfaction et en raison des trop nombreux postes vacants et départs retraites non prévisionnés.

La CGT reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et la défense de vos intérêts.

Vos élus en CAPL de contrôleurs :

Catherine Luquet, ESI de Nantes Marsauderies - Jean-Yves Détoc, ESI de Rennes - Camille Hoffmann (expert), ESI de Nantes Marsauderies